

## LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 05 décembre 2023

Commune de La Grande Paroisse

Seine et Marne

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre, à vingt heures trente, les membres composant le conseil municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis à la mairie sur la convocation en date du 28 novembre 2023 et sous la présidence d'Emmanuel LEDOUX, Maire.

**Sur les 23 membres du conseil municipal,**

**18 étaient présents : QUORUM ATTEINT** : Emmanuel LEDOUX, Maire, Isabelle MALTAVERNE, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Annick PROUT RIEU, Jean RIFFAUD, **adjoints**, Dimitri ARNOULD, Fabrice AUBERT, Loïck FAGIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN, Vincent ROCHER, Nelly RODIER-NICOLI et Laurence SIMON, **conseillers municipaux**.

**1 était absent représenté** : Jean-Claude GALLOIS par Catherine CAZES

**4 étaient absents excusés** : Claudia AGUILAR, Jean Luc EVEN, Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

**Ce qui totalise 19 votants.**

**Mme Christina QUERMELIN a été désignée secrétaire de séance.**

### DELIBERATIONS APPROUVEES

Le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

DEL202325 : Prend acte des conventions signées dans le cadre des délégations du Maire.

DEL202326 : A l'unanimité, désigne M. LEDOUX, représentant de la commune au sein du GIP « ID77 ».

DEL202327 : A l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en place la gestion du flux des réservations des logements sociaux et à signer les conventions afférentes.

DEL202328 : A l'unanimité, approuve la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique et autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat.

DEL202329 : A l'unanimité, d'adopter l'opération d'aménagement des allées du cimetière, celle de réfection des éclairages publics, et de confirmer celle de la construction de la salle multi activités, de présenter des dossiers de subvention ETAT dans le cadre de la programmation 2024, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter d'autres partenaires financier et à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces opérations ci-dessus référencées.

DEL202330 : A l'unanimité, de passer les écritures en investissement avant le vote du budget 2024.

DEL202331 : A l'unanimité, d'augmenter de 10 centimes le prix des photocopies, de 2% les tarifs des forains et d'appliquer l'indice de révision sur les loyers.

DEL202332 : A l'unanimité, d'augmenter les tarifs de location des salles communales comme suit :

LOCATION DES SALLES	Habitants		Extérieurs	
	du 15/05 au 30/09	du 01/10 au 14/05	du 15/05 au 30/09	du 01/10 au 14/05
<b>Salle des Fêtes</b>				
1 jour (du lundi au vendredi)	350 €	410 €	690 €	750 €
1 jour (samedi ou dimanche)	400 €	460 €	720 €	780 €
week end (du samedi 9h au lundi matin)	650 €	750 €	1 000 €	1 200 €
week end (du vendredi 18h au lundi matin)	750 €	850 €	1 100 €	1 300 €
<b>Salle du Lavoir</b>				
1 jour (du lundi au vendredi)	135 €	170 €	225 €	280 €
1 jour (samedi ou dimanche)	145 €	200 €	255 €	310 €
week end (du samedi 9h au lundi matin)	255 €	290 €	390 €	420 €
<b>Salle Pincevent</b>				
1 jour (du lundi au vendredi)	250 €	290 €	450 €	500 €
1 jour (samedi ou dimanche)	300 €	320 €	480 €	540 €
week end (du samedi 9h au lundi matin)	450 €	520 €	650 €	750 €
week end (du vendredi 18h au lundi matin)	530 €	600 €	750 €	850 €

DEL202333 : A l'unanimité, de fixer les tarifs des concessions cimetièrre et colombarium comme suit :

- Concession pour une durée de 15 ans : 110 €,
- Concession pour une durée de 30 ans : 170 €,
- Case colombarium pour 10 ans : 415 €,
- Case colombarium pour 15 ans : 520 €,
- Droit de dispersion dans le jardin du souvenir et inscription sur registre communal : 50 €.

Pour les concessions ayant fait l'objet d'une reprise, vides de toute sépulture mais possédant un caveau à prendre en l'état, il est proposé de fixer à :

- Pour 2 m<sup>2</sup>, 1 500 € en plus du prix de la concession,
- Pour 4 m<sup>2</sup>, 2 200 € en plus du prix de la concession.

DEL202334 : A l'unanimité, de créer un poste d'agent de maîtrise principal et un poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

DEL202335 : A l'unanimité, de réviser le RIFSEEP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

DEL202336 : A l'unanimité, de prendre acte de la liste annuelle des marchés 2023.

DEL202337 : A l'unanimité, d'adopter le plan communal de sauvegarde et le document d'information sur les risques majeurs.

DEL202338 : A l'unanimité, d'acter que les ZAER (zone d'accélération d'énergies renouvelables) sont définies sur le plan d'eau de la base de loisirs où seront implantés les panneaux photovoltaïques et sur les toitures (selon leur type) des bâtiments publics et leurs parkings attenants.

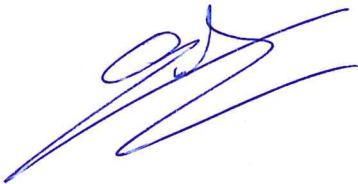
DEL202339 : A l'unanimité, de vendre un terrain de 480 m<sup>2</sup> sis impasse du Maître de la Forge (parcelles AD1265, AD1270 et AD1271) à Tinid.

DEL202340 : Prend acte du rapport d'activités 2022 du SIVOS.

DEL202341 : Prend acte des rapports d'activités de la CCPM ainsi que leurs CFU.

En Mairie, le 06 décembre 2023.

**La secrétaire de séance,  
Christina QUERMELIN**



**Le Maire,  
Emmanuel LEDOUX**

